

Réunion du 6 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le six juin à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

*Date de convocation* : 30/05/2023

*Ont participé* : Le Maire, Christophe LECLERC ; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, Les conseillers et conseillères : DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, , GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien /formant la majorité des membres en exercice.

*Excusés* : CHEMINOT Anyta (a donné procuration à Thierry CHARRET); KURAST Xavier (a donné procuration à Lionnel THOMAS); JAMET Jérôme (a donné procuration à Christophe LECLERC)

M.GUIGNARD Sébastien, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°35/2023

**Logements communaux / Projet de rénovation énergétique et réhabilitation BUREAU D'ETUDE – programme d'investissement n°236**

CONSIDÉRANT le projet de réhabilitation et de rénovation énergétique des deux logements communaux situés 3 et 7 Route de Vallon-en-Sully ;

VU l'obligation de recourir à un bureau d'étude thermique pour une étude de faisabilité ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

CONFIRME la signature d'un contrat avec un bureau d'étude pour un audit énergétique avec calcul RT THCEX, dont la dépense est prévue en investissement au programme n°236 « Rénovation des logements communaux ».

DÉCIDE de confier l'audit à LACLAUTRE Ingénieries de Montluçon pour un montant de 2 650 euros HT – 3 180 euros TTC. Une visite sur site est organisée pour le 9 juin 2023. Les travaux devraient viser à engendrer un gain de 35% d'énergie primaire par rapport à l'initial.

**ADOpte à l'unanimité** la délibération de ce jour (**11 voix pour**)

Pour copie conforme.  
CHAZEMAIS, le 7 juin 2023  
Le Maire, **M. LECLERC Christophe**

